Noisy le Grand: le 15 Juin 2016

Les enseignant-es et élu-es du lycée Evariste Galois Les parents d'élèves élu-es du Lycée Evariste Galois Les élèves élu-es,

À

Parents des lycées et collèges de Noisy le Grand

Objet : Refondation de l'école, décrets 2014-1377 et 2015-1351

Nous, professeur-es et élu-es du lycée Evariste Galois, parents d'élèves élu-es et élèves élu-es déplorons la situation actuelle prévue par le décret 2014-1377. Ce décret appliqué pour la première fois cette année, engendre des situations complexes et difficiles pour nos élèves.

Il prévoit la suppression des redoublements en classe de troisième et seconde, cela est loin d'être une mesure anodine et confortable pour nos élèves. La suppression du redoublement est une refondation brutale de l'école qui va à l'encontre de l'égalité des chances.

Les objectifs affichés sont l'inverse de ce qui sera produit, en effet on nous parle de stopper les discriminations en faisant passer tous les élèves de troisième et seconde car cela serait :

- *pénalisant* : Un redoublement réfléchi et préparé est valorisant puisque l'élève a la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour suivre en classe supérieure, parfois une année de maturité est également importante, de nombreux cas le prouve chaque année.
- On nous dit que cela n'est *pas efficace*, certes il faut moins de redoublement et davantage le penser en amont, bien choisir et cibler les redoublants, mais de là à empêcher tout conseil et deuxième chance juste parce qu'une minorité échoue en redoublant, cela n'est pas responsable.
- On nous oppose enfin l'argument de l'*inégalité* face aux études pour ceux qui redoublent... mais qu'en est-il de la discrimination à laquelle doit faire face l'élève en échec scolaire car passé/orienté de force, en échec scolaire, ayant son bac de justesse ou pas et n'obtenant aucune filière valorisante post bac puisqu'elles sont devenues toutes très sélectives et les dossiers regardés de près ? Elle est ici l'inégalité.

Ces passages au forceps d'élèves en grandes difficultés ce n'est que retarder, repousser le moment auquel il devra faire face à un mur, celui des études supérieures qui sont de plus en plus sélectives. Le risque de sortir du cursus scolaire sans diplôme sera accru.

Nous le savons, le gouvernement veut réaliser ici des économies, mais sans pour autant prévoir de réinjecter les moyens ainsi économisés pour prendre en charge dans l'année supérieure des élèves qui auraient accumulé des lacunes ou des retards d'apprentissage! Changer les règles, c'est faire comme si les difficultés scolaires n'existaient pas. C'est une politique à courte vue de gestion de flux... Au mépris de toute considération pédagogique!

Cela ne concerne pas que le lycée, le collège, déjà bien touché par la réforme se voit ainsi à nouveau pénalisé. La classe de 3ème qui est une classe d'orientation doit jouer un rôle encore plus décisif. Orienter un élève de troisième en seconde générale c'est l'envoyer en droite ligne jusqu'au bac. Plus de possibilité pour lui d'avoir le temps d'acquérir des connaissances, de se tromper, d'être réorienté.

En fin de seconde peu importe ses difficultés, il passera en première et devra se confronter à un niveau complexe dans une classe de 35 élèves sans heures dédoublées et avec pour ligne de mire un baccalauréat de

plus en plus au rabais, un dossier scolaire mauvais s'il est passé avec de grandes difficultés—et des perspectives d'études supérieures a minima.

Cette réforme a été faite sans prise de conscience des conséquences, au lendemain des conseils de classe nous le voyons, nous professionnels de l'éducation : le décret du 27/11/2014 prévoit un redoublement exceptionnel, or il est devenu quasi interdit puisque c'est le parcours du combattant pour que la famille puisse accéder à cette requête et ce, sans aucun conseil des enseignant-es puisque aucune possibilité d'en parler pendant le conseil de classe, ce n'est plus une option, cela a disparu sur tout papier officiel.

De plus que veut dire "rupture totale des apprentissages", seule condition permettant de proposer un redoublement d'après le décret...à combien fixe-t-on le curseur des absences ? Selon l'article 27 dans certains cas il peut être proposé par le conseil de classe, cela est faux puisque aucune case n'est prévue à cet effet lors du conseil de classe du 3ème trimestre.

Autre conséquence qui n'a pas été anticipée, le surnombre, que fait-on de tous ces élèves ? Aucune prévision juste sur les effectifs, classes surchargées et conditions plus difficiles de travail avec des élèves en difficulté qui seront noyés dans la masse.

Comment sélectionner qui reste au lycée Evariste Galois parmi les élèves en trop ? Les classes sont surchargées à 35, on hiérarchise de plus en plus les filières en remplissant la filière STMG sans tenir compte des capacités de fonctionnement, aucun moyen supplémentaire n'est prévu à cet effet.

Le lycée ne dispose plus d'aucune souplesse, que fait-on des élèves qui se trompent d'orientation car on sait combien il est difficile de se projeter à 15 ou 16 ans ? Plus de passerelle possible entre les filières, nous n'avons même pas la place d'accueillir les élèves qui montent en première ou veulent la redoubler. Nos structures d'accueil sont saturées.

Nous voulons des moyens humains et horaires pour accompagner les élèves en difficulté, sous la forme de dédoublement.

Une baisse des élèves par classe car à 35 il est impossible d'apporter les mêmes compétences et le même encadrement à tous.

Confronté à la poussée démographique, le lycée voit ainsi ses effectifs par classe augmenter considérablement. Les regroupements des enseignements de tronc commun et le passage de la notion de dédoublement à celui d'effectifs réduits ont largement contribué à cet alourdissement des effectifs. Comment penser que cette évolution puisse être sans conséquence sur les manières d'enseigner et la prise en charge des élèves ?

Nous demandons une école de l'égalité qui pense réussite, égalité des chances, pas chiffre et budget. Notre système scolaire est marqué par beaucoup trop d'inégalités sociales selon les filières et les établissements, il faut un rééquilibrage.

Nous refusons cette politique d'austérité, qui prévoit un enseignement au rabais, nos élèves ne sont pas des chiffres, leur réussite pas des graphiques mais une réalité de réussite sociale à laquelle nous voulons les faire accéder.

Ainsi nous vous demandons d'être vigilant-es et réactif-ves, l'école et ainsi vos enfants sont en danger puisque les règles d'égalité républicaine sont menacées.